

Relevé de décisions

RÉF. **Bulac/09/011** AFFAIRE SUIVIE PAR Marie-Lise Tsagouria
TÉL. +33 (0) 1 53 46 15 60 MÊL. marie-lise.tsagouria@bulac.sorbonne.fr

DATE 5 juin 2009

RÉUNION

Conseil scientifique

du Groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations »

le **11 décembre 2008** à 9h30

LIEU

Bibliothèque Sainte-Barbe
4, rue Valette, Paris 5^{ème}

PRÉSENTS

M. Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT
M. Olivier de BERNON
M. Peter COLVIN
M. François DÉROCHE
M. Gérard FUSSMAN
M. Pierre GONNEAU
M. Bernard HOURCADE
Mme Françoise HOURS
M. Éric MEYER
M. Éric SEIZELET
Mme Petra WERNER
M. Jan Just WITKAM
Mme Xiaohong XIAO-PLANES

Membres de droit

M. Daniel RENOULT (Président du conseil
d'administration)
Mme Marie-Lise TSAGOURIA (Directeur)

Invités

M. Ronan KIRSCH (BULAC)
Mme Clotilde MONTEIRO (BULAC)
Mme Isabelle NECTOUX (BIULO)
M. Francis RICHARD (BULAC)
M. Alain PEYRAUBE (CNRS)

EXCUSÉS

M. Gilles DELOUCHE
M. Jean-Pierre DRÈGE
M. Maurice GARDEN
M. Antoine MARÈS
M. Denis MATRINGE
M. Cheng PEI
M. Jean-Louis TRIAUD

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration et du conseil scientifique du 4 juin 2008 et du procès-verbal du conseil scientifique du 6 juin 2008**
- 2. Avancement général du projet**
- 3. Bilan du colloque « La BULAC, une bibliothèque ouverte sur la diversité des mondes »**
- 4. Politique documentaire pour les fonds audiovisuels : premières réflexions**
- 5. Définition et fonctionnement des groupes de travail pour la politique documentaire**
- 6. Examen de la proposition d'abonnement à Eastview**
- 7. Discussion sur la programmation d'actions scientifiques et culturelles (2009-2011)**
- 8. Discussion sur les priorités de recrutement de la BULAC en termes de compétences linguistiques**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration et du conseil scientifique du 4 juin 2008 et du procès-verbal du conseil scientifique du 6 juin 2008

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Avancement général du projet

- La construction du bâtiment a démarré en septembre. Une cérémonie de fondation sera organisée en février.
- La répartition des crédits d'équipement (9 M€ au CPER 2007-2013 pour la BULAC et l'INALCO) est faite entre les rayonnages des magasins, le mobilier, la signalétique et l'équipement informatique des deux établissements.
- La fusion fonctionnelle entre l'équipe du GIP BULAC et celle de la BIULO va se faire au 1^{er} janvier 2009.
- Le conseil d'administration de novembre a décidé la reconduction du GIP pour une période de six ans en attendant que s'éclaircisse le paysage institutionnel. Cette décision s'ancre notamment dans le constat du bon fonctionnement des instances de pilotage du GIP (conseil d'administration et conseil scientifique).
- Suite à un courrier envoyé en juillet par le président du conseil d'administration aux établissements, ceux-ci commencent à répondre par écrit sur le périmètre précis des collections qui seront déposées ou données à la BULAC.
- L'annonce officielle du lancement de la phase recherche et la nomination par la ministre d'Alain Peyraube comme coordinateur scientifique de l'opération a permis de lever beaucoup de réticences. Alain Peyraube précise qu'il va adresser, avec Daniel Renoult, un courrier aux présidents des établissements membres du GIP BULAC pour leur demander leurs intentions d'occupation des 10 000 m² de la « maison de la recherche », qui sera à proximité immédiate de la BULAC. Deux conditions sont à remplir pour y prétendre : la thématique des centres de recherche doit être en lien étroit avec les langues et les civilisations et les centres doivent déposer tout ou partie de leurs collections à la BULAC.

Gérard Fussman pose la question de la responsabilité administrative et scientifique des équipes : pour Alain Peyraube, ce sera au CNRS et aux établissements de les choisir et de vérifier qu'elles tiennent leurs engagements. Concernant la gestion du bâtiment, différentes hypothèses sont envisageables, mais Éric Meyer considère que les choses ne sont pas encore mures. Bernard Hourcade donne également la prééminence à la gestion scientifique pour l'instant.

3. Bilan du colloque « *La BULAC, une bibliothèque ouverte sur la diversité des mondes* »

Le colloque a été un grand succès en termes de participation, avec près de 250 inscrits. Toutes les institutions partenaires étaient représentées.

Éric Meyer remercie tous les membres du conseil scientifique pour l'aide apportée à la conception du programme. Celui-ci a permis de faire un état des lieux dans les différentes disciplines, dont les équipes devraient être amenées à travailler ensemble. Il a également permis à la bibliothèque d'entendre les attentes des chercheurs, dont un grand nombre porte sur la prise en compte des documents audiovisuels.

Daniel Renoult propose de construire la *Lettre d'information de la BULAC* n° 4 en partant des apports du colloque.

Marie-Lise Tsagouria suggère que Clotilde Monteiro, chargée de communication de la BULZC, procède sous forme d'interview de quelques intervenants.

4. **Politique documentaire pour les fonds audiovisuels : premières réflexions**

Francis Richard et Ronan Kirsch, chargé de mission pour l'audiovisuel à la BULAC, présentent les grandes lignes de la note d'orientation qui a été adressée aux membres du conseil, avec notamment deux axes principaux :

- constituer une collection à destination des étudiants, en collaboration avec les enseignants,
- prendre en compte les attentes des chercheurs pour la conservation et la mise en valeur des documents audiovisuels produits dans le cadre de leurs recherches.

Éric Meyer confirme qu'il y a une forte attente des laboratoires de Villejuif (LLACAN, CELIA et éventuellement LACITO) spécialistes de la linguistique de terrain.

Il s'enquiert des pratiques dans les établissements des collègues étrangers : Peter Colvin indique qu'à la SOAS un fonds d'archives sonores est en cours de constitution. A Leyde, Jan Just Witkam décrit un fonds modeste, mais important qualitativement : tous les documents sont numérisés et accessibles en ligne. Il signale également que l'Académie royale a des instituts spécialisés (Indonésie, Caraïbes...) qui ont des fonds très importants en cours de numérisation.

Éric Meyer souligne que la question essentielle est, une fois de plus, celle des droits.

Gérard Fussman suggère un recours à l'INA pour son expertise technique. Ronan Kirsch répond que des premiers contacts ont déjà été établis.

Dans aucune des équipes dont il a fait partie Jean-Louis Bacqué-Grammont n'a jamais été sollicité par la CNRS pour déposer ses archives, alors qu'il ne s'en considère que comme simple dépositaire.

Jan Just Witkam signale qu'aux Pays-Bas les informations numérisées sont considérées pour les bibliothèques comme une publication, contrairement à la mise à disposition des documents papier, ce qui entraîne de lourds droits de copie. Mais il insiste sur l'importance de collecter ces matériaux quand ils ne sont pas encore rares.

Xiaohong Xiao-Planes a beaucoup utilisé les services du CERPAIM de l'INALCO, pour constater qu'il n'avait pas de politique d'acquisition et que de nombreux documentaires très remarquables seraient à acheter. Ronan Kirsch s'engage à étudier rapidement ses demandes.

D'une manière générale, Daniel Renoult est intéressé par la documentation audiovisuelle des laboratoires de recherche, mais il rappelle la nécessité de définir précisément ce qui est du ressort d'une institution de recherche et ce qui ressortit à une bibliothèque.

Pierre Gonneau s'interroge sur la vocation de la BULAC à un archivage actif, avec un tri sur les données à conserver, ou à un rôle plus passif, qui consiste à prendre ce que l'on vous donne.

Daniel Renoult est convaincu de la nécessité d'établir un filtre sur ce qui rentre. La BULAC ne doit en aucun cas devenir un simple déversoir. Mais le risque de disparition des archives de la recherche est important : il faut laisser rentrer tout ce qui est communicable et susceptible d'intéresser plus d'un utilisateur.

5. Définition et fonctionnement des groupes de travail pour la politique documentaire

Les groupes de politique documentaire n'ayant pas fonctionné depuis deux ans, Éric Meyer demande à ce qu'ils soient relancés pour consolider les liens entre les chercheurs et les bibliothécaires.

Isabelle Nectoux rappelle que certains groupes fonctionnaient très bien, d'autres moins. Elle est convaincue que des contacts resserrés sont nécessaires, mais il y a peut-être d'autres formules moins traditionnelles qui entraîneraient une meilleure adhésion, par exemple un café organisé à intervalle régulier avec présentation des nouveautés.

Éric Meyer propose de recourir aux différentes formules : réunions « traditionnelles » et lieux de rencontre plus conviviaux.

Bernard Hourcade est également d'accord pour trouver une formule efficace. Certains groupes ont eu du mal à fonctionner parce que les collègues n'y croyaient pas. La situation est sans doute maintenant assez différente et il faut réussir à formaliser un peu pour avoir une véritable visibilité sur le pilotage scientifique de la BULAC.

Françoise Hours tient à la participation des chercheurs, car c'est aussi un moyen de signaler des lacunes dans un contexte où la bibliothèque ne peut disposer d'agents spécialistes dans tous les domaines.

La discussion se développe sur l'intérêt d'avoir un lieu unique de discussion ou plusieurs groupes spécialisés. Petra Werner est persuadée que dans les domaines des langues rares, il est impossible de discuter utilement dans un groupe unique.

Daniel Renoult et Éric Meyer concluent en indiquant qu'il faut persévérer, même si les résultats étaient mitigés pour certains groupes. Il est important d'organiser la discussion notamment :

- au moment de la reconduction des abonnements ;
- pour le choix des périodiques à offrir en libre accès ;
- pour définir la politique de constitution de la Réserve : les chercheurs peuvent largement contribuer à renseigner sur la valeur particulière d'un document.

Il convient également d'éviter de séparer dans la discussion les ressources électroniques des autres supports.

6. Examen de la proposition d'abonnement à *Eastview*

Francis Richard et Françoise Hours présentent le dossier de proposition d'abonnement au bouquet Eastview : celui-ci donne accès à distance à de nombreuses bases du monde slave et au-delà (quotidiens nationaux et régionaux, bases juridiques, historiques et statistiques...).

Le conseil se prononce en faveur d'une année expérimentale, sur l'hypothèse financière basse, en souhaitant qu'un bilan soit tiré avant reconduction l'année suivante. Il souligne également l'importance de faire connaître largement cette nouvelle offre.

7. Discussion sur la programmation d'actions scientifiques et culturelles (2009-2011)

Faute de temps le sujet ne pourra être traité.



Le président Meyer souhaite néanmoins soumettre au conseil la demande formulée par les organisateurs du second colloque des jeunes tibétologues (YSIT 2009), portant sur la prise en charge par la BULAC de l'édition des actes du colloque (cf. dossier transmis aux membres du conseil) qui aura lieu à Paris en septembre 2009.

Gérard Fussman considère qu'il n'entre pas dans les missions de la BULAC de financer des colloques. Éric Meyer l'approuve en proposant de limiter le rôle de la BULAC à celui de l'hébergement, lorsqu'elle disposera de l'amphithéâtre commun sur le nouveau site, sauf si, bien sûr, le sujet du colloque porte sur les bibliothèques.

La demande est repoussée à l'unanimité.

8. Discussion sur les priorités de recrutement de la BULAC en termes de compétences linguistiques

La direction du GIP soumet au conseil scientifique un tableau récapitulant des propositions de priorité de recrutement de contractuels spécialistes de langues pour les deux prochaines années.

François Déroche suggère de bien distinguer les besoins liés à la préparation de l'ouverture du renforcement à long terme des services.

Gérard Fussman propose que l'analyse se fasse en concertation étroite avec l'INALCO pour ce qui relève de la prise en compte des besoins pédagogiques.

Daniel Renoult et François Déroche plaident particulièrement en faveur des fonds malgaches et éthiopiens, qui représentent des points forts de la BIULO, très peu représentés dans les autres bibliothèques françaises.

La prochaine réunion du conseil scientifique aura lieu le 19 juin 2009 à 9 heures 30 au Collège de France.